



Investissons dans la réussite et la prospérité des étudiantes et étudiants

Novembre 2025



Table des matières



Reconnaissance des territoires et Remerciements

Page 4



À propos de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Page 5



Nos sections locales

Pages 6-7



Recommandations

Frais de scolarité : pages 9 à 14

Accessibilité financière : pages 15 à 21

Justice et désinvestissement :
pages 22 à 27



Témoignages des étudiantes et étudiants

Pages 29-34



Contactez-nous

Page 35



PREMIÈRE SECTION : INTRODUCTION



Reconnaissance des territoires et Remerciements

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants reconnaît humblement que nos 530 000 membres vivent et apprennent sur les territoires des peuples et des nations autochtones partout dans le pays que nous connaissons maintenant comme le Canada. Nous rendons hommage aux relations durables que les peuples autochtones entretiennent avec ces terres et à leur rôle de gardiens. Nous reconnaissons les torts historiques et actuels causés par les systèmes éducatifs coloniaux et nous nous engageons à soutenir les étudiantes et étudiants autochtones, à promouvoir la récupération des connaissances traditionnelles et à faire progresser la réconciliation, comme cela est promis dans de nombreux traités entre la Couronne et les nations autochtones.

Nous exprimons notre gratitude aux étudiantes, étudiants, alliées, alliés, collaboratrices, collaborateurs, participantes et participants dont les récits, les expériences et les voix ont façonné la création de ce document et les appels qu'il contient, notamment les étudiantes et étudiants de tout le Canada qui ont contribué à la rédaction de la dernière section.

Merci à tous les collaborateurs et collaboratrices de ce rapport pour leurs contributions, leurs idées et leur dévouement.

- ▶ Fédération canadienne des étudiantes et étudiants
- ▶ Vanessa Dorimain, direction de la défense des intérêts
- ▶ Giulia Gagliano-Tsuda, responsabilité nationale des politiques et des affaires gouvernementales
- ▶ Luca Piomelli, assistance à la défense des intérêts
- ▶ Mary Feltham, présidence
- ▶ David Ohene-Amoako, vice-présidence
- ▶ James Casey, ancienne responsabilité nationale de la recherche et des politiques
- ▶ Ainsi que l'équipe de Recherche et consulance Archipel, une entreprise détenue et dirigée par des Autochtones, pour son aide dans la recherche et la conception graphique.

À propos de la FCÉE

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est l'organisation étudiante la plus importante et la plus ancienne au Canada, regroupant plus d'un demi-million d'étudiantes et d'étudiants des collèges et de tous les cycles universitaires d'un océan à l'autre. Depuis plus de 90 ans, la Fédération et les organisations qui l'ont précédée défendent les intérêts des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire et s'efforcent de transformer le paysage postsecondaire canadien grâce à des politiques qui accordent la priorité à l'accessibilité, à la qualité et à l'équité. Notre objectif ultime est de mettre en place un système universel d'éducation postsecondaire public, gratuit et de haute qualité pour les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux, englobant la formation des adultes, l'apprentissage des métiers spécialisés et les programmes menant à un diplôme ou à un grade dans les collèges et universités.

Puisque les universités et les collèges sont financés principalement par le gouvernement fédéral et administrés par les gouvernements provinciaux, les politiques et les priorités des deux ordres de gouvernement façonnent la qualité et l'accessibilité de l'éducation postsecondaire. Les niveaux des frais de scolarité, les programmes d'aide financière aux étudiantes et étudiants, le financement des étudiantes et étudiants autochtones et le financement de la recherche subissent tous l'influence de ces décisions gouvernementales. Pour investir à long terme dans l'éducation, il faut à la fois restreindre les dépenses publiques et diversifier les sources de financement, afin que le Canada puisse répondre aux besoins changeants des étudiantes et étudiants tout en restant compétitif dans une économie mondiale fondée sur le savoir.

Aucune association étudiante, quelle que soit sa taille ou son activité, ne dispose à elle seule de ressources ni d'influence politique requises pour mener à bien ce changement. La mise en commun des ressources et la collaboration entre les associations permettent une action stratégique et collective, en faisant aujourd'hui les sacrifices nécessaires pour remporter demain des victoires transformatrices. La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants rassemble les étudiantes et étudiants afin de transformer l'éducation postsecondaire, en faisant progresser les politiques qui créent un changement durable sur les campus et dans tout le pays.

Les recommandations et conclusions suivantes, organisées autour de trois priorités clés (frais, accessibilité financière, ainsi que justice et désinvestissement), renforcent notre position et demandent au Canada de maintenir son engagement envers ces objectifs.

Nos sections locales

ONTARIO

- ▶ Algoma University Students' Union
- ▶ L'Association des étudiantes et étudiants de l'Université de Hearst
- ▶ Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Boréal
- ▶ Brock University Graduate Students' Association
- ▶ Carleton University Students' Association
- ▶ Carleton University Graduate Students' Association
- ▶ Student Association of George Brown College
- ▶ Glendon College Student Union
- ▶ University of Guelph Central Student Association
- ▶ University of Guelph Graduate Students' Association
- ▶ Lakehead University Student Union
- ▶ Laurentian University Graduate Students' Association
- ▶ Laurentian University Students' General Association
- ▶ Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne
- ▶ Laurentian Students' Union
- ▶ Nipissing University Student Union
- ▶ Ontario College of Art and Design Student Union
- ▶ Graduate Students' Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa
- ▶ Queen's University Society of Graduate and Professional Students
- ▶ Saint Paul University Students' Association
- ▶ University of Toronto Scarborough Campus Students' UnionUniversity of Toronto Graduate Students' Union
- ▶ University of Toronto Students' Union
- ▶ University of Toronto Mississauga Students' Union
- ▶ Association of Part-Time Undergraduate Students at the University of Toronto
- ▶ Trent Central Student Association
- ▶ Society of Graduate Students of the University of Western Ontario
- ▶ Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association
- ▶ University of Windsor Students' Alliance
- ▶ University of Windsor Graduate Students' Society
- ▶ University of Windsor Organization of Part-time University Students
- ▶ York Federation of Students
- ▶ York University Graduate Students' Association

Nos sections locales

PRAIRIES

- ▶ Alberta College of Art and Design Students' Association
- ▶ Graduate Students' Association of the University of Calgary
- ▶ First Nations University of Canada Students' Association
- ▶ University of Regina Students' Union
- ▶ University of Regina Graduate Students' Association
- ▶ University of Saskatchewan Graduate Students' Association
- ▶ Brandon University Students' Union
- ▶ University of Manitoba Students' Union
- ▶ University of Manitoba Graduate Students' Association
- ▶ Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface
- ▶ University of Winnipeg Students' Association

COLOMBIE-BRITANNIQUE

- ▶ Kwantlen Student Association
- ▶ College of the Rockies Students' Union

MARITIMES

- ▶ Cape Breton University Students' Union
- ▶ Dalhousie Association of Graduate Students
- ▶ Holland College Student Union
- ▶ King's Students' Union
- ▶ Mount Saint Vincent University Students' Union
- ▶ University of New Brunswick Graduate Students' Association
- ▶ Student Union of NSCAD
- ▶ University of Prince Edward Island Student Union
- ▶ University of Prince Edward Island Graduate Student Association
- ▶ Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

- ▶ Grenfell Campus Student Union
- ▶ Marine Institute Students' Union
- ▶ Memorial University of Newfoundland Students' Union
- ▶ Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland
- ▶ College of the North Atlantic Students' Union

DEUXIÈME PARTIE RECOMMANDATIONS



L'éducation gratuite dès maintenant

Plan d'action pour une éducation gratuite, accessible et de qualité.

Le Canada doit rester déterminé à mettre en place un système d'éducation postsecondaire gratuit et accessible à toutes et tous, grâce à un modèle coordonné de partage des coûts à égalité des parts entre le gouvernement fédéral et les provinces. Une telle approche représenterait un investissement stratégique dans le capital humain du Canada, en s'attaquant directement aux obstacles financiers croissants qui empêchent de nombreux Canadiens et Canadiennes de poursuivre des études supérieures.

Selon Statistique Canada, au cours des deux dernières décennies, les frais de scolarité de premier cycle ont augmenté de près de 56 pour cent, soit bien au-delà de l'inflation, les frais moyens pour les étudiantes et étudiants canadiens atteignant 7 734 \$ en 2025-2026.

Les étudiantes et étudiants internationaux font désormais face à un système encore plus inéquitable, puisqu'ils paient en moyenne 41 746 \$ par an, ce qui renforce un modèle d'éducation à deux paliers qui nuit à l'équité et à l'accessibilité.

Les provinces présentent également des différences importantes en ce qui concerne les frais de scolarité domestiques : les étudiantes et étudiants de la Nouvelle-Écosse paient environ 10 000 \$ par an, tandis que les résidentes et résidents du Québec paient environ 3 963 \$, ce qui accentue les disparités régionales..

Il existe un lien évident entre l'accessibilité financière et l'accès à l'éducation : une baisse d'un pour cent des frais de scolarité correspond à une augmentation de 0,7 pour cent des inscriptions dans les sciences de la santé, un secteur qui connaît actuellement une pénurie importante de médecins et d'infirmières. Ces données prouvent que la réduction des obstacles financiers élargit les possibilités et renforce les secteurs essentiels de la main-d'œuvre canadienne.

L'éducation gratuite dès maintenant

L'implication du gouvernement est un facteur essentiel dans la réussite scolaire des étudiantes et étudiants. Des études ont montré une forte corrélation entre la part du PIB national affectée à l'éducation et la qualité des résultats scolaires (Barro & Lee, 2015; Awaworyi, Ugur & Yew, 2017), soulignant l'importance d'augmenter les investissements publics dans ce secteur. Ce point de vue est également soutenu par Cheung et Chan (2008), qui affirment que l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur peut renforcer la capacité d'un pays à être concurrentiel et à prospérer dans une économie mondiale axée sur le savoir.

Une feuille de route vers la gratuité de l'éducation alignerait le Canada sur les principaux exemples mondiaux tels que l'Allemagne et la Norvège, où les systèmes sans frais de scolarité se sont avérés à la fois équitables et économiquement avantageux. En adoptant un plan par étapes vers la gratuité de l'éducation, le Canada peut garantir que l'éducation reste un bien public, et non un privilège fondé sur le revenu ou sur le lieu de naissance, tout en renforçant la concurrence nationale et la prospérité à long terme.

La FCEE recommande :

- ▶ D'adopter un modèle de partage des coûts à égalité des parts entre le gouvernement fédéral et les provinces afin de mettre en place un système d'éducation postsecondaire sans frais de scolarité au Canada.
- ▶ D'accorder une valeur égale au système d'éducation canadien en tant qu'investissement stratégique dans le capital humain du Canada.
- ▶ D'aider à réduire l'écart entre l'accessibilité financière et l'accès à une éducation de qualité afin de soutenir les secteurs d'emploi dans le besoin.
- ▶ De continuer à soutenir de manière sérieuse les possibilités d'enseignement postsecondaire francophone à l'extérieur du Québec, en particulier pour les minorités francophones.
- ▶ De tenir le rythme des secteurs internationaux de l'éducation qui offrent de bons exemples de systèmes d'enseignement gratuits.

Étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et étudiantes et étudiants autochtones

Augmenter le financement fédéral pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et pour les apprenantes et apprenants autochtones.

Les investissements fédéraux dans les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et dans les apprenantes et apprenants autochtones sont essentiels à la progression des objectifs du Canada en matière d'innovation, de réconciliation et d'accès équitable à l'éducation.

Les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs constituent le fondement du secteur de la recherche et de l'innovation au Canada, mais beaucoup d'entre eux vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté tout en travaillant plus de 40 heures par semaine pour financer leurs études, comme l'a rapporté le Financial Post en 2024.

Le budget fédéral de 2024 a présenté des augmentations attendues depuis longtemps des bourses des trois conseils subventionnaires : 27 000 \$ pour les étudiantes et étudiants en maîtrise, 40 000 \$ par an pendant trois ans pour les doctorants, ce qui aligne le financement sur les niveaux étaisuniens après deux décennies de stagnation. Cependant, seule une fraction des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs bénéficie de ces bourses, laissant la plupart d'entre eux sans soutien financier important.

Il est essentiel d'élargir l'accès et d'augmenter le financement global des études supérieures afin de garantir que la recherche reste diversifiée, équitable et compétitive à l'échelle mondiale.

Les apprenantes et apprenants autochtones font également face à des obstacles pressants à l'accès et à la réussite. Le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) vient en aide à moins de la moitié des apprenantes et apprenants admissibles des Premières Nations, ce qui contribue à un écart persistant en matière d'éducation.

Étudiantes et étudiants des cycles supérieurs et étudiantes et étudiants autochtones

Seulement 44 pour cent des membres des Premières Nations âgés de 25 à 64 ans détiennent un diplôme d'études postsecondaires, contre 68 pour cent des Canadiens et Canadiens non autochtones, selon les conclusions du Centre de collaboration nationale de la santé autochtone.

Un investissement de 50 millions de dollars sur trois ans permettrait de faire progresser la réconciliation par l'éducation, de mettre directement en œuvre l'appel à l'action n° 62 de la CVR et de financer des mesures de soutien fondées sur la culture qui ont prouvé leur efficacité pour améliorer la rétention.

Le Centre des Compétences futures estime que la réduction de l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones en matière d'éducation pourrait ajouter 8,2 milliards de dollars au PIB du Canada d'ici 2030, tout en aidant les 350 000 jeunes autochtones qui atteindront l'âge adulte d'ici 2026. Le Conseil national de développement économique des Autochtones réitère que cet investissement dans l'avenir des jeunes autochtones pourrait générer une croissance économique de 27,7 milliards de dollars.

Un investissement soutenu et équitable dans ces groupes est un impératif moral et économique pour l'avenir du Canada.

La FCEE recommande :

- ▶ D'augmenter le financement des trois conseils subventionnaires afin de soutenir un plus grand pourcentage d'étudiantes et d'étudiants des cycles supérieurs et de renforcer le capital de recherche du Canada.
- ▶ D'investir 50 millions de dollars dans le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) afin d'améliorer le taux de rétention et d'offrir un soutien adapté à la culture des étudiantes et étudiants autochtones.
- ▶ De combler l'écart entre les Autochtones et les non-Autochtones en matière d'éducation afin de faire progresser la réconciliation et de générer des avantages économiques et sociaux.

Frais pour les étudiantes internationales et les étudiants internationaux

Réglementer les augmentations des frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux.

L'augmentation vertigineuse des frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux au Canada est un problème urgent, tant pour la population étudiante que pour les établissements d'enseignement. Le besoin pressant de réglementer les frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux est évident et nuit actuellement à l'accessibilité, à l'équité et à la viabilité à long terme de l'éducation postsecondaire au Canada.

Statistique Canada a signalé que les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux ont augmenté de 176,9 pour cent, ce qui a obligé les établissements à dépendre excessivement des inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux et a mis en évidence les vulnérabilités du financement de l'éducation postsecondaire. En 2025-2026, les étudiantes et étudiants internationaux de premier cycle devraient payer des frais de scolarité cinq fois plus élevés que leurs pairs canadiens.

Par exemple, l'Université Carleton estime que les frais de scolarité des résidentes et résidents de l'Ontario varient entre 7 428 \$ et 14 189 \$, tandis que ceux des étudiantes et étudiants étasuniens et internationaux varient entre 36 982 \$ et 69 302 \$, soit une augmentation d'environ 400 à 500 pour cent en comparaison de leurs pairs canadiens.

Cette disparité marquée impose une charge financière excessive aux étudiantes et étudiants internationaux et oblige les établissements à compter fortement sur leur inscription comme source de revenus.

Frais pour les étudiantes internationales et les étudiants internationaux

Des pays comme l'Allemagne et la Norvège en sont un exemple clair : ils offrent une éducation postsecondaire gratuite aux étudiantes et étudiants allemands, norvégiens et internationaux, démontrant ainsi que les études supérieures financées par des fonds publics peuvent être à la fois réalisables et économiquement avantageuses, tout en renforçant la compétitivité mondiale.

D'autres données issues de comparaisons internationales soulignent encore davantage les conséquences de ce modèle.

Selon l'European Travel Information and Authorization System, en Allemagne, les étudiantes et étudiants internationaux contribuent à hauteur de 15,5 milliards d'euros de plus en impôts que le coût de leur éducation, ce qui représente un retour sur investissement de huit pour un. De plus, 45 pour cent d'entre eux restent plus de dix ans, ce qui permet de pallier la pénurie de main-d'œuvre et de stimuler la croissance économique à long terme.

La FCEE recommande :

- ▶ De limiter et de réduire immédiatement les frais de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux afin de remédier à la dépendance excessive des établissements envers les inscriptions internationales.
- ▶ D'augmenter les investissements publics dans les établissements d'éducation postsecondaire canadiens afin de réduire leur dépendance.



Bien-être des étudiantes et étudiants

Aider à améliorer le bien-être des étudiantes et étudiants en compensant les coûts des services de santé mentale et de soutien aux personnes en situation de handicap, en luttant contre l'insécurité alimentaire et en instaurant une couverture d'assurance maladie publique pour les étudiantes et étudiants internationaux.

De nombreux étudiants et étudiantes se heurtent à des obstacles pour accéder aux services dont ils ont besoin en matière de santé mentale et d'aide aux personnes en situation de handicap; bon nombre de ces services ne sont pas couverts par l'assurance maladie provinciale. Le coût des services de santé mentale peut être prohibitif, tout comme celui des appareils fonctionnels et d'autres services tels que les prothèses auditives, les appareils d'aide à la mobilité et les lunettes.

Ces obstacles sont encore pires pour les étudiantes et étudiants des communautés autochtones, racialisées, ou défavorisées sur le plan économique.

Selon une étude réalisée en 2022 par Mathieu et al. auprès d'étudiants et de stagiaires en médecine noirs dans les facultés de médecine canadiennes, 65 % des personnes interrogées ont déclaré se sentir mal pendant leurs études de médecine, montrant des signes d'épuisement professionnel et exprimant des opinions négatives sur la diversité du personnel ou des programmes d'études de leur faculté de médecine.

La FCEE demande au gouvernement fédéral de compenser le coût de ces services essentiels non couverts par les assurances provinciales pour les étudiantes et étudiants, et d'accorder une attention particulière aux étudiantes et étudiants autochtones et noirs, ainsi qu'aux étudiantes et étudiants à faible revenu.

L'insécurité financière représente une crise croissante et souvent négligée qui affecte la santé et le bien-être des étudiantes et étudiants : une étude de la National Library of Medicine a révélé qu'environ 39 pour cent des étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire au Canada souffrent d'un certain degré d'insécurité alimentaire.

Bien-être des étudiantes et étudiants

Les étudiantes internationales et étudiants internationaux sont confrontés à des difficultés particulières, car de nombreux centres alimentaires universitaires et communautaires limitent l'accès aux citoyens et aux résidents permanents, ce qui leur laisse peu d'alternatives abordables.

Les étudiantes et étudiants internationaux font également face à des obstacles importants qui nuisent à leur santé et à leur bien-être pendant leurs études au Canada.

Comme l'a signalé IDP International Student Counselling, sans assurance maladie provinciale, les étudiantes et étudiants peuvent devoir payer des frais d'hospitalisation de 3 700 \$ par jour et des frais de clinique de 120 \$. Dans des provinces comme l'Ontario, l'assurance privée obligatoire ajoute 600 à 900 \$ par an aux frais de scolarité déjà élevés, comme le montre le régime d'assurance maladie universitaire, tandis que d'autres provinces obligent les étudiantes et étudiants à se débrouiller dans des marchés d'assurance privée complexes offrant une couverture limitée. Le rapport de 2021 de One Voice Canada met en évidence les conséquences de ce système fragmenté, notamment les dettes médicales, les retards dans les soins et, dans certains cas, le suicide.

En juillet 2025, près de 500 000 étudiantes et étudiants internationaux détenaient un permis d'études, et 80 pour cent d'entre eux déclaraient vivre un stress financier lié aux soins de santé, au logement et à la sécurité alimentaire.

Le Canada devrait mettre en place une assurance maladie publique pour tous les étudiants et étudiantes internationaux, afin de garantir un accès équitable aux soins physiques, mentaux, dentaires et pharmaceutiques. Un transfert fédéral aligné sur la moyenne provinciale des dépenses en santé par habitante ou habitant garantirait l'accès aux soins tout en réduisant la dépendance à l'égard des régimes d'assurance privés coûteux.

Ce modèle s'est avéré efficace en Alberta, où les étudiantes et étudiants internationaux admissibles sont couverts par le régime provincial dès leur arrivée s'ils en font la demande dans les 90 jours. En revanche, le Manitoba exige actuellement que les étudiantes et étudiants internationaux souscrivent des régimes privés coûtant environ 1 100 \$ par an, malgré des engagements du gouvernement à rétablir l'accès public.

Les étudiantes et étudiants au travail

Offrir une couverture complète aux étudiantes et étudiants internationaux permettrait de protéger leur santé, de réduire leur stress financier, de favoriser leur réussite scolaire, de garantir l'accès universel et de renforcer la compétitivité mondiale du Canada.

La FCEE recommande :

- ▶ De permettre aux étudiantes et étudiants internationaux d'accéder aux régimes provinciaux d'assurance maladie au même titre que les étudiantes et étudiants canadiens, en garantissant la parité de la couverture pour les services de santé mentale, pour les soins dentaires, pour les médicaments et pour les services hospitaliers afin de parvenir à un accès universel.
- ▶ De mettre en œuvre des politiques qui protègent la santé, le bien-être et l'équité des étudiantes et étudiants internationaux, en reconnaissant leur contribution au Canada.



Les étudiantes et étudiants au travail

Renforcer les mesures fédérales de protection de l'emploi et éliminer les obstacles à l'emploi pour les jeunes travailleuses et travailleurs, pour les travailleuses et travailleurs étudiants, ainsi que pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Les jeunes Canadiens sont appelés à relever d'importants défis structurels sur le marché du travail. Selon un rapport publié en 2025 par Emploi et Développement social Canada, le taux de chômage chez les 15 à 24 ans a atteint 14,2 pour cent, soit le niveau le plus élevé depuis les années 1990, tandis que les employeurs continuent de signaler des pénuries de main-d'œuvre et de compétences.

Comme le révèle un rapport publié en 2025 par le directeur des ressources humaines, les offres d'emploi d'été ont diminué de 22 pour cent par rapport à l'année précédente, ce qui met en évidence les lacunes en matière d'accès à l'expérience professionnelle.

L'emploi étudiant fédéral a également considérablement diminué.

Statistique Canada rapporte qu'entre 2024 et 2025, environ 2 000 postes étudiants ont été supprimés au sein de la fonction publique, réduisant le nombre d'étudiantes et d'étudiants employés par le gouvernement fédéral à 7 370, soit le pourcentage le plus faible depuis 2017.

Cette baisse limite l'accès à une expérience professionnelle stable et rémunérée, ce qui touche de manière disproportionnée les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux à la recherche d'emplois à l'ordre fédéral.

Les apprentissages et les stages rémunérés sont incontournables pour combler ces lacunes, mais ils restent fragmentés d'une province à l'autre. Comme les apprentissages sont liés aux systèmes éducatifs et aux marchés du travail régionaux, il n'existe pas de stratégie nationale coordonnée, et le rôle d'Ottawa se limite en grande partie à un soutien indirect ou à des partenariats de financement.

Les étudiantes et étudiants au travail

Des provinces telles que la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba proposent des programmes d'apprentissage au niveau secondaire, alors que l'Alberta étend l'enseignement de type apprentissage au-delà des métiers spécialisés. En 2023, toutes les provinces à l'exception du Québec ont enregistré une augmentation des inscriptions à l'apprentissage, ce qui démontre le potentiel d'une action ciblée, même si l'adhésion reste inégale.

Il est essentiel de garantir une rémunération équitable pour tous les stages d'apprentissage intégré au travail afin d'éliminer les obstacles financiers et de promouvoir une participation équitable des étudiantes et étudiants.

La FCEE recommande :

- ▶ Développer les stages rémunérés et intégrer l'apprentissage dans tous les secteurs afin de former une main-d'œuvre qualifiée qui réponde aux besoins du marché du travail canadien. Augmenter la subvention à l'apprentissage à 8 000 \$, comme promis précédemment par le gouvernement actuel.
- ▶ D'augmenter la limite hebdomadaire de 24 heures de travail pour les étudiantes et étudiants internationaux, afin de leur offrir les mêmes possibilités d'emploi que leurs pairs canadiens.
- ▶ D'annuler les compressions budgétaires dans les programmes fédéraux d'emploi étudiant et d'élargir les voies vers la fonction publique, en garantissant l'accès à une expérience professionnelle stable et rémunérée pour les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux.



Logement étudiant

Investir dans le logement étudiant non marchand et coopératif, pour inclure les étudiantes et étudiants autochtones et internationaux.

Le Canada fait face à une pénurie nationale de logements étudiants spécialement conçus à cet effet, avec un déficit d'environ 400 000 lits, selon un rapport publié en 2024 par Global Student Living Ltd.

À l'heure actuelle, le Canada accuse un retard d'environ 19 pour cent par rapport aux normes internationales, telles que celles de la Grande-Bretagne, où 37 pour cent des étudiantes et étudiants ont accès à des logements spéciaux, selon un article publié en 2024 par Real Estate News Exchange Canada. En conséquence, environ 1,2 million d'étudiantes et d'étudiants ont du mal à trouver un logement abordable, et seuls 10,3 pour cent des étudiantes et étudiants non locaux ont accès à des logements spécialement conçus à cet effet.

Un logement sûr et abordable n'est pas seulement une nécessité économique, mais aussi un droit fondamental de la personne, essentiel au bien-être des étudiantes et étudiants, à leur réussite scolaire et à leur participation équitable à l'éducation postsecondaire, notamment pour les étudiantes et étudiants autochtones, dont beaucoup doivent affronter des obstacles particuliers pour accéder à un logement adapté à la culture et à prix abordable.

Les conséquences de cette pénurie sont visibles sur tous les campus. Comme l'a rapporté Global News en août 2024, l'université de Calgary comptait plus de 1 000 étudiantes et étudiants sur des listes d'attente pour un logement pendant plusieurs années consécutives avant les récentes améliorations.

Logement étudiant

L'accès limité à des logements abordables augmente le stress financier, allonge les trajets et exacerbé les inégalités, en particulier pour les étudiantes et étudiants issus de communautés marginalisées, pour les étudiantes et étudiants autochtones et pour ceux qui déménagent d'autres régions.

Investir dans des logements étudiants non marchands et coopératifs peut aider à relever les défis liés à l'abordabilité tout en garantissant l'accessibilité à long terme. Les partenariats fédéraux, provinciaux et institutionnels devraient donner la priorité au financement de projets de logements spécialement conçus à cet effet et soutenir les modèles de logements coopératifs qui offrent des options rentables et axées sur la communauté.

Une stratégie nationale coordonnée visant à développer des logements étudiants non marchands et coopératifs permettrait de renforcer la rétention des étudiantes et étudiants, d'améliorer les résultats scolaires et de promouvoir un accès équitable à l'éducation postsecondaire dans tout le Canada.

La FCEE recommande :

- ▶ De créer un fonds dédié national offrant des financements à faible coût et des subventions pour la construction de nouvelles résidences étudiantes non marchandes et spécialement conçues à cet effet.
- ▶ D'étendre le Programme de prêts pour la construction d'appartements (PPCA) aux résidences universitaires, avec un objectif minimum de 75 000 unités de LPE sur cinq ans, soutenu par une enveloppe de trois milliards de dollars du PPCA pour le logement étudiant, avec un amortissement fixe sur 50 ans.
- ▶ De mettre en place une initiative de logement à bas prix et non marchand axée sur les jeunes diplômés qui font face au chômage et à l'insécurité du logement, en leur fournissant des ressources et des options abordables.

Services culturels autochtones

Favoriser la réconciliation en investissant dans des programmes et des services d'apprentissage ancrés dans la culture pour les étudiantes et étudiants autochtones.

La mise en œuvre de services globaux ancrés dans la culture est un investissement essentiel pour la réussite scolaire des Autochtones, car elle permet de s'attaquer aux facteurs socio-économiques qui influent sur la résilience et sur la réussite des étudiantes et étudiants. Les étudiantes et étudiants autochtones font face à des obstacles uniques, notamment l'isolement géographique, les traumatismes intergénérationnels et le racisme systémique, qui nécessitent un soutien conçu par et pour les communautés autochtones.

Selon de nombreux résultats de recherche, notamment ceux publiés par la First Nations Healthy Authority, il existe des preuves solides montrant que les services ancrés dans les cultures autochtones, fournis par un personnel adapté à la culture et intégrant les connaissances, la langue et les pratiques de guérison traditionnelles autochtones, améliorent considérablement la rétention et les résultats. Les programmes complets axés sur la culture peuvent réduire le taux d'abandon en première année jusqu'à 22 pour cent et renforcer la confiance, l'estime de soi et les liens des étudiantes et étudiants avec leur communauté.

Les étudiantes et étudiants autochtones sont affectés de façon disproportionnée par la vie rurale. 26% des personnes autochtones entre 19 et 45 ans se trouvent en régions rurales, tandis qu'il n'y a que 3% de la population qui y est non-autochtone, ce qui souligne le besoin pour des services accessibles et adaptés.

Comme le constate un rapport publié par Indspire et le Centre for Study of Living Standards, les programmes qui intègrent des composantes culturelles supportent la croissance économique : pallier les obstacles à la participation des Autochtones pourrait entraîner une croissance de la main-d'œuvre pouvant atteindre 15 %.

Services culturels autochtones

L'élargissement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) doit s'aligner sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et sur les engagements du Canada en matière de réconciliation. L'article 14 de la DNUDPA affirme le droit des peuples autochtones à contrôler leurs systèmes d'éducation, leurs langues et leurs pratiques culturelles. Bien que le budget de 2024 ait affecté 242,7 millions de dollars sur trois ans à l'éducation postsecondaire des Premières Nations, des listes d'attente et des écarts persistent.

Un investissement spécial de 50 millions de dollars sur trois ans permettrait d'éliminer les listes d'attente actuelles, de faire progresser la réconciliation et de générer environ 8,2 milliards de dollars par an, ce qui en fait un impératif à la fois économique et moral, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et à l'appel 62 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada visant à financer les connaissances et les enseignements autochtones.

La FCEE recommande :

D'investir 50 millions de dollars sur trois ans pour éliminer les listes d'attente et créer des parcours durables et adaptés à la culture des étudiantes et étudiants autochtones afin de favoriser leur réussite.

► De créer un fonds consacré au soutien des établissements d'enseignement postsecondaire gérés par des Autochtones, conformément à l'autodétermination en matière d'éducation prévue dans l'appel à l'action n° 62 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada.

► D'élaborer conjointement avec les partenaires autochtones un plan d'action national visant à garantir que toutes les politiques fédérales en matière d'éducation postsecondaire soient conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en particulier le droit de contrôler les systèmes d'éducation énoncé à l'article 14.

Résidence permanente pour les étudiantes internationales et les étudiants internationaux

Garantir l'accès aux voies d'accès à la résidence permanente pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Les étudiantes et étudiants internationaux jouent un rôle essentiel dans le système d'éducation postsecondaire et dans le marché du travail au Canada, mais ils se heurtent à des obstacles importants pour accéder à la résidence permanente (RP).

Après l'obtention de leur diplôme, les étudiantes et étudiants peuvent demander un permis de travail postdiplôme (PTPD), qui leur permet de travailler pendant une période minimale de 12 mois et maximale de trois ans. Cependant, les délais de traitement des demandes de PTPD sont souvent longs et imprévisibles, ce qui crée une incertitude pour les personnes qui postulent et pour les employeurs éventuels.

Ce délai de traitement, allié au fait que les étudiantes et étudiants internationaux mettent généralement plus de six mois à trouver leur premier emploi, contre trois mois pour les diplômées et diplômés canadiens, réduit le temps dont ils disposent pour acquérir l'expérience professionnelle canadienne requise dans le cadre de la catégorie de l'expérience canadienne pour la RP.

Ces délais ont également des conséquences matérielles. Dans certaines provinces, comme l'Ontario, les titulaires d'un PTPD doivent fournir la preuve qu'ils ont travaillé à plein temps pendant six mois pour avoir accès aux soins de santé publics, ce qui aggrave les pressions financières et logistiques liées à la vie au Canada. Parmi les autres obstacles, citons le coût et la complexité du processus de demande de résidence permanente et la nécessité de traductions certifiées conformes des documents des étudiantes et étudiants non anglophones ou non francophones afin de satisfaire aux exigences du gouvernement canadien.

Les programmes fédéraux tels que le PTPD ont fait leurs preuves, puisqu'en 2021, plus de la moitié des 157 000 anciens étudiants et étudiantes ont obtenu le statut de résident permanent.

Résidence permanente pour les étudiantes internationales et les étudiants internationaux

Afin de renforcer ces voies d'accès, le gouvernement fédéral devrait réduire les délais de traitement des demandes de PTPD, simplifier les exigences en matière de documentation et fournir un soutien clair aux étudiantes internationales et étudiants internationaux qui cherchent à trouver un emploi et à obtenir le statut de résident permanent.

L'amélioration de l'accès à la résidence permanente aiderait les étudiantes internationales et étudiants internationaux à s'intégrer pleinement dans la société canadienne, à contribuer au marché du travail et à soutenir les objectifs économiques et démographiques à long terme du Canada.

► La FCEE recommande :

D'éliminer de manière ciblée les retards dans le processus d'attribution des PTPD en augmentant les effectifs du ministère.

► De mettre en place des permis de travail temporaires de courte durée après l'obtention du diplôme, avec des conditions d'accès peu contraignantes, lesquelles seraient prises en compte dans les demandes de PTPD afin de garantir que les jeunes diplômées et diplômés internationaux ne se retrouvent pas sans emploi entre l'obtention de leur diplôme et l'obtention de leur PTPD.

► De concevoir les programmes de services d'interprétation à faible coût ou gratuits pour la traduction des documents officiels.



Investissements éthiques et droits de la personne

Mettre fin au soutien fédéral aux entreprises complices de violations des droits de la personne à l'étranger et garantir des politiques d'investissement éthiques.

Selon Statistique Canada, les investissements publics actuels du Canada dans l'éducation restent à 4,1 pour cent du PIB, bien en deçà des références historiques de 7,3 pour cent fixées dans les années 1970 et 1980, et ne se classent qu'au 9e rang parmi les 18 pays du G20.

Ce sous-investissement a des conséquences à long terme sur la compétitivité mondiale, sur la croissance économique et sur la sécurité nationale du Canada.

Les données internationales démontrent l'importance d'un financement solide de l'éducation. En Allemagne, 45 pour cent des étudiantes et étudiants internationaux restent plus de 10 ans, comblant ainsi les pénuries de main-d'œuvre et contribuant à une croissance économique soutenue.

La disparité entre les autres secteurs gouvernementaux et les dépenses en matière d'éducation témoigne d'un déséquilibre dans les priorités. L'affectation d'une plus grande partie du budget fédéral à l'éducation pourrait générer des rendements bien supérieurs sur le plan du capital humain, de l'innovation et de la préparation de la main-d'œuvre.

Des politiques d'investissement et d'approvisionnement éthiques devraient assurer que le soutien fédéral n'est pas accordé à des entreprises complices de violations des droits de la personne à l'étranger, renforçant ainsi l'engagement mondial du Canada à l'égard d'une gouvernance éthique.

Investissements éthiques et droits de l'homme

L'investissement dans l'éducation et l'application de normes d'investissement éthiques sont des stratégies qui se renforcent mutuellement. Le renforcement du financement de l'éducation à des niveaux comparables à ceux de ses concurrents internationaux permettrait d'assurer la sécurité économique et sociale à long terme, tandis que les politiques d'investissement éthique alignent les opérations fédérales sur les valeurs canadiennes.

En réorientant stratégiquement ses ressources, le Canada peut renforcer sa compétitivité mondiale, s'assurer une main-d'œuvre qualifiée et défendre les droits de la personne à l'étranger.

La FCEE recommande :

- ▶ En s'appuyant sur le modèle provincial-fédéral à égalité des parts, de réaffecter des fonds vers des programmes fédéraux-provinciaux de financement paritaire afin d'assurer la parité interprovinciale en matière de dépenses par étudiante ou étudiant.
- ▶ De mettre en place des voies d'accès protégées et un soutien financier particulier pour les étudiantes et étudiants internationaux souhaitant étudier au Canada et provenant de régions en proie à des conflits, à des génocides et à des crises des droits de la personne.



TROISIÈME PARTIE

VOIX DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS



Témoignages des étudiantes et étudiants

Cette section présente les témoignages d'étudiantes et d'étudiants de tout le pays qui ont généreusement partagé leurs expériences afin qu'elles soient incluses dans ce rapport. Leurs citations illustrent comment des questions telles que l'éducation gratuite et accessible, l'apprentissage décolonisé, l'équité pour les étudiantes et étudiants internationaux, le désinvestissement du génocide et de la guerre, le logement abordable, la sécurité d'emploi et la sécurité alimentaire les ont personnellement touchés, soulignant l'effet passé et actuel de ces questions.



« Ayant dû quitter l'école en raison des problèmes de santé mentale, je sais par expérience que l'accès à l'éducation accessible, à la sécurité alimentaire et au logement abordable sont essentiels à la lutte contre la crise actuelle de santé mentale chez les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire. Lorsque nous veillons à ce que les étudiantes et étudiants bénéficient du soutien dont ils ont besoin, nous leur donnons la possibilité de s'épanouir véritablement. »

« Tous les étudiants et étudiantes de l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario connaissent cette vérité tacite : tôt ou tard, nous devons tous choisir entre le loyer, l'épicerie et les fournitures artistiques. Très souvent, c'est l'épicerie qui est négligée. »

« Le manque de logements abordables a contraint de nombreux étudiants et étudiantes à choisir entre payer leur loyer et faire l'épicerie. »



« En tant qu'étudiante immigrante et internationale, je dois relever des défis constants liés à l'inégalité, notamment en raison des frais de scolarité élevés, du soutien financier limité et du manque d'offres d'emploi équitables. Malgré mes qualifications, j'ai souvent été écartée de postes que je suis tout à fait capable d'occuper. Ces expériences soulignent le besoin urgent d'une éducation gratuite et accessible, d'une plus grande équité pour les étudiantes et étudiants internationaux et d'une attention particulière à la discrimination fondée sur le genre. »

« Pendant mes études, j'ai constaté à quel point les obstacles financiers, l'insécurité du logement et l'accès limité à la nourriture exercent directement une influence sur notre capacité à apprendre. Une éducation gratuite et accessible, un traitement équitable pour les étudiantes et étudiants internationaux et des conditions de vie abordables ne sont pas des luxes, mais des fondements essentiels pour une communauté universitaire juste, inclusive et équitable. »

« En tant qu'étudiante internationale, j'ai moi-même fait l'expérience du lourd fardeau financier des frais de scolarité et du logement, lequel laisse souvent peu de place à la stabilité dans d'autres domaines de la vie. Beaucoup d'entre nous cumulent plusieurs emplois juste pour pouvoir payer leur loyer et se nourrir, tout en essayant d'exceller dans leurs études dans un nouveau pays. Parallèlement, des obstacles tels que les programmes d'études eurocentriques et la sous-représentation des voix autochtones et marginalisées dans les salles de cours montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour rendre l'éducation véritablement inclusive. Pour moi et pour bien d'autres personnes, l'éducation gratuite et accessible, l'équité pour les étudiantes et étudiants internationaux, le logement abordable et la sécurité alimentaire ne sont pas des objectifs abstraits, mais les conditions fondamentales qui nous permettent d'apprendre, de nous épanouir et de contribuer de manière importante à nos communautés. »



« En tant qu'étudiantes et étudiants internationaux, nous faisons face à des coûts et à des obstacles disproportionnés, des frais de scolarité aux soins de santé. L'éducation ne devrait jamais se faire au détriment de notre santé ou de notre dignité. Chaque étudiante ou étudiant mérite d'avoir la chance d'apprendre et de vivre dans l'équité et le respect. »

« Les étudiantes et étudiants font de leur mieux pour se bâtir un avenir, mais beaucoup d'entre nous sont freinés par des obstacles que nous n'avons pas créés : la hausse du coût de l'éducation, le logement inabordable et l'insécurité alimentaire, auxquels aucun étudiant ou étudiante ne devrait faire face. Une éducation gratuite et accessible, l'équité pour les étudiantes et étudiants internationaux et un engagement en vue d'un apprentissage éthique ne sont pas des luxes, mais les fondements d'un avenir juste et durable. Lorsque nous investissons dans les étudiantes et étudiants, nous investissons dans le bien-être de nos communautés. »

« Les étudiantes et étudiants internationaux viennent au Canada avec de grands rêves, mais sans accès équitable à l'emploi et à un logement abordable, même la survie de base devient un défi. »

« Puisque je fais des études supérieures, j'ai constaté à quel point les frais de scolarité élevés et le prix exorbitant des loyers rendent réellement difficile ma concentration sur mes études et ma recherche. En plus de cela, trouver un emploi stable est une préoccupation constante; la plupart d'entre nous jonglent entre les cours, la recherche et les emplois à temps partiel juste pour survivre. L'éducation devrait être abordable et équitable afin que les étudiantes et étudiants puissent se concentrer sur leurs études, et non sur leur survie. »

« Pour les étudiantes et étudiants, l'avenir est terriblement incertain. Cela peut être terrifiant. Pourrai-je trouver du travail lorsque j'obtiendrai mon diplôme? Ai-je même les moyens de terminer mes études pour obtenir mon diplôme? Mais nous sommes décidés à rejeter ces conditions. Nous n'accepterons pas d'éducation qui nous endette dès le début de notre vie adulte, de salles de cours et d'écoles inaccessibles, ni d'universités qui investissent dans des armes, dans des entités qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ou s'en rendent complices. Nous n'accepterons rien de tout cela. « Nous nous battrons pour obtenir les conditions nécessaires à notre réussite et à notre survie, car nous le devons. »

« Puisque je suis aux études supérieures, j'ai pu constater à quel point l'accès à une éducation, à un logement et à un soutien en santé mentale abordables a un effet direct sur la réussite scolaire et sur le bien-être personnel. Chaque étudiante ou étudiant mérite d'apprendre sans avoir à supporter le fardeau d'une pression financière ou émotionnelle. En investissant dans l'équité, l'accessibilité et la durabilité, nous bâtissons un avenir qui soutient à la fois les personnes et la planète. »

« Pendant mes études de premier cycle, j'ai passé tous mes étés à travailler, 63 jours d'affilée, occupant plusieurs emplois, simplement pour pouvoir me payer le droit à l'éducation. Malgré tout ce travail, j'ai dû faire des sacrifices, me contentant souvent d'une barre céréalière et d'un jus de fruits par jour, et vivant avec quatre autres personnes dans une maison de trois chambres. J'avais l'impression de passer la majeure partie de ma carrière éducative à me battre pour mon droit à l'éducation plutôt que de pouvoir me concentrer pleinement sur mes études. »



« Les étudiantes et étudiants méritent mieux que la simple survie. La hausse des frais de scolarité, l'insécurité du logement et la précarité alimentaire sont des obstacles systémiques qui excluent les étudiantes et étudiants issus de la classe ouvrière, des communautés autochtones et des groupes marginalisés. L'investissement dans une éducation gratuite et accessible, dans des logements abordables et dans la sécurité alimentaire, c'est un investissement dans notre avenir. »

« Les étudiantes et étudiants internationaux apportent une contribution essentielle au panorama scolaire, culturel et économique du Canada. Pourtant, beaucoup d'entre nous font face à une incertitude et à des difficultés croissantes en raison de la hausse des frais de scolarité, des politiques restrictives en matière de permis de travail après l'obtention du diplôme et des voies d'accès peu claires vers la résidence permanente. »

« Nous appelons à l'empathie, à l'équité, à la stabilité et à l'inclusion dans les politiques qui reconnaissent les étudiantes et étudiants internationaux non pas comme des participantes et participants temporaires, mais comme des partenaires à long terme de la croissance sociale, économique et nationale du Canada. »

« En tant qu'étudiant international, j'ai constaté à quel point le coût élevé de l'éducation et l'accès limité aux soins de santé sont des sources de stress constant. Aucun étudiant ou étudiante ne devrait avoir à sacrifier son bien-être pour étudier au Canada. »



« Les étudiantes et étudiants internationaux en ont assez d'être de servir de boucs émissaires pour la crise du logement, pour le chômage et pour la baisse de la qualité de l'éducation. Nous en avons assez d'être exploités comme des vaches à lait pour permettre à nos établissements de rester à flot, alors que c'est au gouvernement qu'il incombe de financer l'éducation publique. Nous méritons d'être traités avec respect, et nous exigeons justice! »

« En tant qu'étudiante immigrante et internationale, je dois relever des défis constants liés à l'inégalité, notamment en raison des frais de scolarité élevés, du soutien financier limité et du manque d'offres d'emploi équitables. Malgré mes qualifications, j'ai souvent été écartée de postes que je suis tout à fait capable d'occuper. Ces expériences soulignent le besoin urgent d'une éducation gratuite et accessible, d'une plus grande équité pour les étudiantes et étudiants internationaux et d'une attention particulière à la discrimination fondée sur le genre. »

« Travaillant dans le secteur postsecondaire depuis quelques années, j'ai été témoin des problèmes persistants auxquels font face les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux dans ce pays, à savoir : l'insécurité alimentaire, la sécurité d'emploi et la sécurité alimentaire. Il est regrettable que les étudiantes et étudiants continuent de devoir affronter ces problèmes. »



Un « budget générationnel » ne peut exclure la génération même qu'il prétend servir. Les étudiantes et étudiants et les communautés marginalisées ne sont pas des notes de bas de page dans l'économie : nous en sommes l'avenir.

Rejoindre

Si vous souhaitez rejoindre notre mouvement, veuillez contacter

getinvolved@cfs-fcee.ca

Restez en contact

Vous souhaitez rester en contact et en savoir plus sur nos demandes et recommandations ? Veuillez contacter

lobbyweek@cfs-fcee.ca